

Centre Communal d'Action Sociale

Adressé aux Administrateurs le	03 février 2026
Affiché au CCAS le	03 février 2026
Mis en ligne sur www.trouville.fr	03 février 2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE TROUVILLE-SUR-MER

Séance du Lundi 9 Février 2026

VG/CP
2026-15

Madame et chère Administratrice, Monsieur et cher Administrateur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui se tiendra en Mairie, salle des Commissions :

- **Le Lundi 9 Février 2026 à 14 heures 30**

Désignation d'un(e) Secrétaire de séance

Pouvoirs

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du Vendredi 12 Décembre 2025

ORDRE DU JOUR

N° de
délibération
et vote

1. Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité – aide à domicile – Année 2026,
2. Fixation du tarif de prestation de service Aide à domicile au 1^{er} janvier 2026,
3. Autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention de partenariat entre le CCAS et résidence services Villa Médicis de Trouville-sur-Mer,
4. Fixation du tarif des repas au restaurant de la résidence Villa Médicis pour les séniors de la résidence autonomie la Roseraie et les séniors trouvillais à compter du 1^{er} avril 2026,
5. Fixation du tarif de repas à domicile au 1^{er} avril 2026,
6. Attribution des aides aux activités péri et extrascolaires à compter du 1^{er} mars 2026,
7. Autorisation de signer une convention entre le CCAS et Madame Girard relative à la mise en place de groupes d'analyse des pratiques professionnelles pour les aides à domicile,
8. Autorisation de signer un contrat de prestation entre le CCAS et Madame Doriane Tribhou (sophrologie),

9. Autorisation de signer un contrat de prestation entre le CCAS et l'association Siel Bleu (Gym douce),
10. Autorisation de signer une convention de partenariat entre la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, l'association Graine en Main et le CCAS,
11. Autorisation de signer une convention de partenariat entre la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, l'association la Ferme du Thenney et le CCAS,

Information sur les décisions prises par la Présidente – aides sociales 4^{ème} trimestre 2025,

Information sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics.

Je vous prie de croire, Madame et chère Administratrice, Monsieur et cher Administrateur, à l'assurance de ma meilleure considération.



la Présidente


Sylvie de GAETANO